

Steenvoorde **INFO**

HIVER 17/18
N°51



- 4 à 7** Dans le rétro
- 8** Histoire
- 9** Zone bleue
- 10 et 11** Travaux
- 12 et 13** Cadre de vie
- 14** CMJ
- 15** Ecoles
- 16** Sports
- 17** Association
- 18 et 19** Vie économique
- 20** Rencontre
- 21** Brèves
- 22** Loisirs
- 23** Etat civil
- 24** Rendez-vous



**C'est toujours
la bonne saison
pour donner**

Salle Cédric Vasseur

Samedi 3 mars de 8h à 12h

Dimanche 6 mai de 8h à 12h

Salle des Fêtes

Dimanche 1^{er} juillet de 8h à 12h

Directeur de la publication

Jean-Pierre Bataille

Conception et photos

Stéphane Thiriet, Sébastien Laporte,

Céline Ingelaere, Marie-Astrid Savary, Bertrand Gouy,

Valérie Santraine, Emilie Declerck,

Béatrice Keurinck, Nicolas Pannequin.

Impression : Nord'Imprim - Steenvoorde - 03 28 43 84 00

STEENVOORDE INFO est édité sur papier recyclé

Vous pouvez nous contacter sur notre boîte E-mail :
contact@mairie-steenvoorde.fr ou au 03 28 49 77 77



2018, l'envie d'avoir envie !

Après une année 2017 intense en élections (présidentielles, législatives et sénatoriales) qui ont entraîné une transformation complète du paysage politique français, l'année 2018 sera celle de tous les espoirs.

Espoir de la reprise de croissance économique et de la diminution du nombre de demandeurs d'emplois.

Espoir de l'amélioration du pouvoir d'achat par la diminution des impôts et des charges.

Espoir d'une prise de conscience environnementale pour préserver notre cadre de vie et notre santé.

Espoir de voir Iris, notre Miss France - Miss Univers, sillonner les rues de Steenvoorde pendant le Carnaval d'été.

Espoir de continuer à voir les Steenvoordoïse se mobiliser pour le monde associatif, sportif, culturel et caritatif.

Espoir de voir la solidarité et le civisme encouragés par les actions de notre Conseil Municipal des Jeunes.

Espoir enfin de naissances nombreuses, de retrouvailles, de réconciliations, de petits bonheurs quotidiens, de fêtes locales simples et enjouées et évidemment de la meilleure santé possible.

Et si on se donnait les moyens et la volonté d'y arriver ensemble ?
Alors oui, 2018 serait une très belle Année !!

Votre Maire,
Jean-Pierre Bataille



Retrouvez-nous sur Facebook
sur la page
"Ville de Steenvoorde"

Dans le rétro

27 Août - Ducasse du Ryveld



3 Septembre - Ducasse du Saint Laurent



10 Septembre - Houblonnière en Fête



24 Septembre - Ronde du Moto Club



30 Septembre - De Laatste Drop' - Concert des 5 ans



Dans le rétro

1^{er} Octobre - Fête du Houblon



7 et 8 Octobre - Carrefour de l'Art



9 Novembre - Saint Martin au Saint Laurent



9 Novembre - Saint Martin au Ryveld



10 Novembre - Saint Martin en centre-ville



Dans le rétro

11 Novembre - Cérémonie de l'Armistice



26 Novembre - Sainte Cécile



8 Décembre - Téléthon



10 Décembre - Sainte Barbe



21 Décembre - Spectacle de Noël des écoles



23 Décembre - Concert de Noël



Dans le rétro

17 Décembre - Course de Noël des Moulins





Pour alerter la population face à un danger, annoncer très rapidement une information dans une ville, un village, on utilisait très tôt la cloche, instrument privilégié de « communication de masse » du fait de la portée étendue de sa « voix ».

Ainsi, existe ou existait tout un code que l'on connaissait et se transmettait de générations en générations.

Le clocher de l'église St Pierre comporte 2 cloches, toutes les deux installées en 1860 : la cloche n°1 Pauline qui sonne le Ré dièse et la cloche n°2 Alexandrine qui sonne le Fa. Selon la ou les cloche(s) utilisée(s), le rythme de frappe, la durée de la volée, tout un code s'est ainsi établi.

Alexandrine donne son timbre à l'horloge publique, celle de la pendule du clocher et sonne les heures et demi-heures. A 22 h, elle sonnait le couvre feu, c'est-à-dire la fin des activités.

Une 3ème cloche, beaucoup plus petite, annonçait l'ouverture du marché à la vente en gros (le samedi à 9 h) et certains disent aussi l'arrivée des marchands de poisson, d'où son surnom la Visch Klokje (clochette au poisson). Elle fut installée par la suite à l'hospice puis dans le chœur de l'église où elle se trouve toujours. Il s'agit en fait de la cloche du Couvent des Carmes du Saint Laurent.

Une sonnerie annonçait, et cela se fait toujours, la prière de l'Angélus à 7h, 12h et 19h. Avant l'électrification de cloches, on marquait 3 tintements puis sonnait une volée. Cela se faisait en même temps avec la cloche de l'hospice.

Les cloches annonçaient et annoncent aussi les offices (messes et/ou vêpres autrefois) 15 mn avant leur début : tintement et volée. Aux vêpres, on lançait une volée lors du chant du « Magnificat ».

Lors de circonstances particulières on utilisait aussi les cloches :

- Lors de catastrophe ou incendie, on sonnait le tocsin (un coup à la seconde) sur la cloche 2. On a ainsi annoncé le tocsin pour appeler les hommes au combat en 1914 lors de la Mobilisation Générale.

- Avant l'utilisation de la sirène électrifiée placée rue de Poperinghe sur l'ancienne mairie, on appelait les pompiers et la population à lutter contre un incendie en sonnant le tocsin.

- Lors de la même 1^{ère} Guerre, une sonnerie particulière de la cloche 2 annonçait les alertes aux gaz.

- Pour annoncer un décès, on sonnait le glas. En fait, il s'agissait d'un ensemble de sonneries chargées d'annoncer la mort d'un membre de la communauté, mais aussi et selon la façon de sonner et le moment de la sonnerie, d'annoncer le sexe du défunt et l'heure des funérailles.

C'était « 't ende Klokke » (la cloche de la fin).

Exemple : avant la volée un tintement de 9 coups, à la cloche 2 pour les femmes et à la cloche 1 pour les hommes à 10h puis une volée de 10 mn à la cloche 2 annonçait un service funèbre à 8h30 mais pour un service à 9h, on sonnait un quart d'heure avec la cloche 1 etc.

La sonnerie à proprement parlé du glas (cloche 2 tintée toutes les 3 secondes) précédait l'office et accompagnait le cortège funèbre jusqu'au cimetière.

Avant l'électrification des cloches (années 1950), un sonneur était salarié de la fabrique de l'église et plusieurs fois par jour, avec ses aides, montait à la tour pour actionner les cloches. L'électrification a bien évidemment supprimé ce métier mais aussi contribué à restreindre la diversité du langage des cloches. Sur le tableau de commande, on trouve des modèles de sonneries normalisés, sans « accent » local, cette expression propre au sonneur de cloches lorsqu'il tirait la corde ou frappait en direct le bord de la cloche.

Zone bleue

A la demande des commerçants, une réflexion a été lancée au printemps sur le stationnement en centre-ville. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec des représentants des commerçants et des riverains ; celles-ci ont permis à chacun de s'exprimer. Ainsi a-t-il été décidé de mettre en place des zones bleues conformément au plan ci-dessous à compter du 1^{er} mars 2018.



Qu'est ce qu'un stationnement en zone bleue ?

Une zone bleue est une zone de stationnement gratuit limité à 1 heure, facilitant la rotation des stationnements sur les parkings gratuits du centre-ville et favorisant ainsi l'accès aux commerces de proximité. Les zones bleues visent à lutter contre les voitures ventouses qui occupent des places de stationnement tout au long d'une même journée, voire plusieurs jours.

Comment fonctionne une zone bleue ?

Stationner sur un emplacement en zone bleue implique d'utiliser un disque horaire dit disque bleu. En tournant le disque, vous indiquez l'heure d'arrivée. Celui-ci doit ensuite être apposé en évidence sur le tableau de bord de votre véhicule. Dépasser la durée de stationnement autorisé (une heure) ou omettre d'apposer son disque est passible d'une amende de 17 €. Au-delà de ce délai, le véhicule doit obligatoirement être déplacé. Changer l'horaire du disque sans bouger sa voiture est également passible d'amende.

Comment reconnaître une zone bleue ? Quand s'applique-t-elle ?

Les emplacements en zone bleue sont signalés au sol par un marquage bleu et par des panneaux. Les règles de stationnement prennent effet du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ainsi que le samedi de 9h à 12h. Les automobilistes peuvent stationner sans disque de 18h à 9h le lendemain tout comme les dimanches, lundis et jours fériés.

Nouvelle main courante au stade municipal



Cet équipement permet de répondre à un double objectif : être en adéquation avec la réglementation de la ligue de football et empêcher l'occupation « sauvage » du terrain afin de faciliter sa régénération et son entretien.

Ces travaux ont également été l'occasion de mettre le stade aux couleurs de l'Association Sportive Steenvoordoise à savoir, Rouge et Noir. En parallèle, les services techniques municipaux ont réalisé le long du club house une allée en sable calcaire afin de permettre aux spectateurs d'avoir les pieds au sec.

Réfection de voiries



Rue de Bailleul



Moye Beke Straete

Des travaux de voirie ont été effectués à différents endroits de notre commune par les services de la CCFI et ceux de la commune :

- Moye Beke Straete : pose d'enrobé
- Impasse route de Godewaersvelde : purges et réfection
- Cassel Straete : aire de croisement
- Steen Acker Straete : purges
- Rue de Bailleul : réfection de trottoir
- Rue de Poperinghe le long du cimetière : pose d'un muret et de bordures

Salle de danse du Centre Social



Le revêtement de sol usé et gondolé de la salle de danse rendait l'usage de cet équipement dangereux. Il a été procédé au remplacement de ce dernier par une matière plus épaisse, plus souple et donc plus confortable. Profitant des travaux, les services techniques ont repeint la salle.

Suite des travaux à l'Espace Culturel



Les travaux à l'Espace Culturel se sont poursuivis au cours du deuxième semestre. La salle, anciennement occupée par le club couture, a été divisée en trois parties : un bureau, une salle d'instrument et une salle d'enseignement musical ont ainsi été réalisés par les services municipaux. Des travaux de mises aux normes d'accessibilité ont été effectués tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Une nouvelle signalétique sera prochainement posée.





Ville Fleurie



La qualité de vie, c'est ici...

DATES CLÉS

2007

Prix d'excellence départemental

2008

1^{ère} fleur

2009

2^{ème} fleur

2017

3^{ème} fleur

C'est avec une grande fierté qu'une délégation de la commune s'est déplacée à Arras le vendredi 24 novembre pour recevoir la labellisation trois fleurs au concours régional des villes et villages fleuris.

Cette distinction est, en grande partie, le fruit du travail des services techniques et, en particulier, du service espaces verts mais elle résulte également

de l'entretien général de la commune, du fleurissement des habitations par les administrés, des commerces, des associations, de la nouvelle station d'épuration écologique, des actions citoyennes du Conseil Municipal des Jeunes, de la ruche pédagogique de l'école Jean de la Fontaine... Elle confirme aussi le choix de la Municipalité de s'inscrire dans une démarche de

développement durable, de gestion différenciée de ses espaces, de gestion de l'eau et de l'énergie (réduction des consommations).

De surcroît, le service espaces verts a réussi le challenge du passage au zéro produit phytopharmaceutique en maintenant le niveau de propreté et de fleurissement de la commune.

Un grand bravo à chacun pour son investissement.



Félicitations à l'école Jean de la Fontaine qui s'est vu attribuer le prix régional du « jardin en herbe » lors de cette même cérémonie.



Steenvoorde, Ville propre et soucieuse de l'environnement !



Dans une démarche visant à améliorer le cadre de vie tout en promouvant les gestes citoyens, la Municipalité a choisi d'acquérir de nouvelles corbeilles de ville. Ce mobilier urbain qui sera installé en début d'année, viendra compléter utilement celui qui est déjà en place. Le nombre total de poubelles sera donc augmenté, afin de répondre aux manques constatés dans certaines rues. De plus, elles seront équipées de cendriers permettant de recueillir les mégots trop souvent jetés au sol. Une réflexion approfondie a, en outre, été portée sur la gestion des déchets. Par la mise en place, à titre expérimental, de quelques poubelles de tri sélectif dans la Ville, une collecte des déchets visant à favoriser leur réemploi ou leur recyclage et à réduire leur empreinte énergétique, est promue par la Ville de Steenvoorde. Un petit pas pour Steenvoorde, mais un grand pas pour notre planète !

Animaux errants

La négligence de certains propriétaires d'animaux aboutit à une recrudescence des animaux errants dans notre Ville. Tout en insistant sur la légitime compassion qu'il convient d'avoir pour nos amis félins et canins, il convient toutefois de mettre l'accent sur la stricte réglementation en la matière. Cet arsenal juridique n'est d'ailleurs pas propre à notre Commune. Ainsi, pour limiter les risques pour la santé et la sécurité publique, pour remédier aux nuisances provoquées par les animaux et pour satisfaire pleinement aux obligations nées de la loi n°99-5 du 6 janvier 1999, ainsi qu'à celles prévues au règlement sanitaire départemental, de nombreuses prescriptions obligatoires s'imposent à toutes et tous.

Notamment, par application de l'article 120 du règlement sanitaire départemental, « il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs ». De plus, et ce depuis le 1er janvier 2015, les chats « errants » doivent être stérilisés et identifiés puis relâchés sur les lieux où ils ont été capturés. Ainsi, 3 opérations ont été menées en 2017 avec la SPA de Merville. Le maire ayant pour responsabilité de veiller au maintien de l'ordre public, il est donc tenu d'intervenir pour mettre un terme à l'errance ou la divagation des chiens et des chats sur le territoire de sa commune et faire appliquer les nombreuses dispositions applicables en la matière.

Remise des prix des maisons fleuries.

Une cérémonie a été organisée le 2 décembre en Mairie, sous la houlette de François Paresys, Conseiller Municipal délégué au cadre de vie, afin de féliciter les habitants concourant au fleurissement de notre commune. Cet été, un jury, composé d'élus et de techniciens, avait pu apprécier les nombreux efforts fournis par les habitants. Tant les couleurs, que les espèces plantées et l'esthétique d'ensemble ont été pris en considération pour récompenser les plus belles façades, maisons, fermes ou commerces. Merci à chacun de contribuer à l'embellissement de notre Ville !

Les gagnants sont :

Maisons avec jardin : Bernadette TERNYNCK

Fenêtres et façades : Roland BUTAYE

Commerces : Le Faucon

Fermes en activité : Roger IOOS



La page du CMJ



VŒUX DU CMJ

Pour 2018, le CMJ vous souhaite ...

Des sourires, pour chasser la tristesse,

De l'audace, pour que les choses ne restent jamais en place,

De la confiance, pour faire disparaître les doutes,

Des gourmandises, pour croquer et déguster la vie,

Du réconfort, pour adoucir les jours difficiles,

De la générosité, pour se nourrir du plaisir de partager,

Des arcs-en-ciel, pour colorer les idées noires !



Solidarité

A l'instar de la brocante solidaire organisée l'année dernière lors de la Fête du houblon, nous avons souhaité donner de notre temps au profit du Téléthon. C'est ainsi que nous avons organisé un « Bar à soupe » le samedi 9 décembre, sur le marché. Avec l'aide des bénévoles du centre social, une soupe concoctée avec des légumes du jardin a pu être proposée aux habitants. A boire sur place ou à emporter, cette soupe a remporté un beau succès puisque nous avons récolté la somme de 248 euros.



Lutte contre les déjections canines

Dès le début de notre participation au CMJ, nous avons souhaité agir en faveur de notre cadre de vie. Nous sommes ainsi allés à la rencontre des habitants le samedi 6 mai 2017 en distribuant flyers et sacs à déjections canines, afin de les sensibiliser. Dans la continuité de cette action, la Municipalité a décidé d'implanter des distributeurs à sacs à déjections canines dans la Ville en cette fin d'année 2017. Installer ces distributeurs dans l'espace public permet d'offrir une solution aux propriétaires de chiens. Nous comptons toutefois beaucoup sur le sens civique de chacune et chacun !



11 novembre

Nous avons participé à la cérémonie commémorative du 11 novembre auprès de l'équipe municipale et des élèves des écoles. Perpétuer le devoir de mémoire est une nécessité pour toutes les générations. L'année 2018 sera d'ailleurs une grande année de commémorations à l'occasion du centenaire de la fin de la Grande Guerre. Nul doute que le CMJ répondra présent !

Ensemble, réduisons nos déchets !



Sensibles aux enjeux environnementaux, économiques et éthiques, nous avons voulu, à notre niveau, agir pour le bien de notre planète en nous concentrant sur le gaspillage alimentaire au sein du restaurant du groupe scolaire Charles Perrault – Jean de la Fontaine.

Nous sommes partis d'un diagnostic sur la pesée des aliments jetés. Nous avons échangé afin de comprendre les causes de ce gaspillage et nous avons mis en place un plan d'actions pour réduire les quantités jetées avec pour objectifs de sensibiliser pour mieux consommer, moins jeter et responsabiliser l'enfant face à la nourriture.

L'accueil au restaurant scolaire se fait dans un lieu agréable, bien agencé. Le self a été complété d'un îlot : « le salad'bar » où les enfants se servent librement en entrée (soupe, crudités). Pour le plat principal, les cantinières attentives aux besoins des enfants, servent la juste portion, avec possibilité de se resservir. Les animateurs invitent les enfants à goûter, proposent le pain à table et accompagnent chacun d'eux en cas de besoin spécifique. A la fin du repas, les enfants débarrassent les restes (si nécessaire) de l'assiette dans un bac. Ce dernier est pesé, par un élève responsable. Le poids total des déchets alimentaires est réparti dans un tableau, le pain restant rejoint le « gâchimètre » et les autres résidus sont mis dans le sac noir. Les aliments non touchés sont utilisés lors des ateliers « éveil au goût » ou « cuisine » des nouvelles activités périscolaires.

Les jours où le potage est au menu, un bar à soupe est ouvert, durant le temps de récréation du matin, pour que les enfants la goûtent.

Une animation « la lutte contre le gaspillage alimentaire » a été proposée par notre prestataire API Restauration aux élèves de CE1, ainsi qu'une formation pour le personnel qui a permis de partager des astuces anti-gaspillage.

Toutes ces initiatives permettent d'ancrer ce projet « lutter contre le gaspillage alimentaire » dans nos actions quotidiennes.

Travaux

D'importants travaux de mises aux normes, de réfection des classes et de décoration ont été entrepris cet été au sein de l'Institution Notre Dame de Lourdes. Tant au Collège qu'à l'école, de lourds chantiers ont été réalisés, sous la responsabilité de l'OGEC (organisme de gestion), afin d'isoler les bâtiments, faciliter l'accessibilité des locaux, ou encore améliorer les réseaux de chauffage et d'éclairage. Un ascenseur a également été posé afin de répondre aux besoins des enfants à mobilité réduite. Quelques touches de couleurs ont, en outre, été apportées sur les murs, prêts à accueillir les dessins et autres jolis travaux des jeunes steenvoordoïs. Monsieur le Maire a eu le plaisir de visiter les lieux à la fin de l'été, en présence des chefs d'établissement, représentants des parents d'élèves et membres de l'organisme de gestion.



Coupe Terrienne 2017



Notre équipe d'archers steenvoordoise a participé à la finale de la 34^{ème} Coupe Terrienne organisée à Bailleul. Composée de Florence VERHAEGHE, Noël BAILLEUL, Daniel MARCANT, Jean-Luc DEREPPER, Julien MARCANT et leur capitaine Sébastien DEBREYNE, elle a affronté ses homologues de Caëstre et de Boeschèpe, un outsider.

Elle remporte brillamment cette 34^{ème} Coupe Terrienne, la 3^{ème} à son palmarès. En 2018, la compétition se déroulera à STEENVOORDE.



Graine de championne

Thiphaine DAMPERON, 13 ans, débute le judo en septembre 2012. Minime 1^{ère} année, ceinture verte/bleue, elle réalise de nombreux podiums aux interclubs et lors des compétitions officielles. Combattive, elle ne renonce jamais. Après s'être classée 2^{ème} au tournoi international de Maubeuge le 25 mars 2017, elle est sélectionnée par le comité du Nord pour faire partie de l'équipe Départementale au championnat de France par équipe à Ceyrat (Puy de Dôme) le 27 octobre dernier. L'équipe se classe 5^{ème}, battue aux points en quart de finale par la Seine Maritime.

Qualifiée pour le championnat de France individuel à Saint-Quentin en Yvelines le 9 décembre 2017, elle s'incline en seizième de finale.



LES AIDES À DOMICILE

Le bureau de l'association est composé de 3 personnes :

Présidente

Marie-Thérèse Péral

Secrétaire

Martine Notredame

Trésorier

Jean-Claude Declerck

Centre Social
Place Ryckewaert

03 28 42 97 99

aideadomicile@centresocial-steenvoorde.fr

Créée en 1974 par Marie-Thérèse PERAL et Lucienne LEFEBVRE, l'association d'aide à domicile fait partie de ces associations qui contribuent au bien-être des personnes et des familles de notre commune et des communes environnantes.

L'objet de l'association est d'assister et de faciliter la vie des familles, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, ou de toute personne qui le souhaite par la mise en place d'actions et de services au sein du domicile.

Ce sont 60 salariées qui interviennent auprès de 475 familles chaque jour de l'année, matin, midi et soir, 7 jours sur 7 pour des aides diverses :

- pour les personnes âgées, dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA),
 - pour les personnes en relation avec la caisse de retraite, dès 75 ans,
 - pour toute personne qui aurait besoin de ménage au sein de son logement quel que soit l'âge.
- Véritable axe de l'action sociale de la commune, l'association est un relais pour les familles, le corps médical et permet ainsi de rompre l'isolement. L'action des personnels est d'aider à la toilette, au repas, au coucher et de procéder à des missions d'entretien du logement. L'association peut également intervenir dans le cadre d'un accident de la vie, si votre mutuelle le prévoit, elle est référencée.

Les projets de l'association sont divers : actuellement une étude est en cours pour organiser un service dédié aux personnes en situation de handicap tout comme un projet de garde à domicile pour les enfants.

L'association est également fédérée à l'Union Nationale de l'Aide (UNA) et est active au sein de l'association « les inséparables ». Ces deux entités défendent les intérêts des associations auprès des financeurs, notamment auprès du Conseil Départemental.

Pour bénéficier du service, rien de plus simple : contacter l'association au 03.28.42.97.99, une responsable de secteur prendra rendez-vous et vous aidera dans toutes les démarches.

Vie économique

Avec un grand-père, Maxime Mortier, bien connu des archers steenvoordoï, il ne pouvait en être autrement. A croire qu'il est né avec un arc. Guillaume RUBBEN a 39 ans et, depuis 2002, arpente tous les terrains de tir pour vendre son matériel. En 2009, il s'associe pour ouvrir un magasin à Courrières, dans les Mines, où est pratiqué le tir sur cible. Depuis novembre 2017, il est installé à Steenvoorde et possède un atout imparable, il fabrique lui même les cordes à arcs et sa réputation n'est plus à faire. En plus des nombreux accessoires exposés, il propose depuis janvier une gamme de trophées, coupes et autres médailles.

2, Place JM Ryckewaert

06 34 63 07 60

flandersarcheryplus@gmail.com

Facebook : flandersarcheryplus

FLANDERS ARCHERY +



**Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h.
Lundi et samedi uniquement sur rendez-vous.**

SMOK'air Store



Le lundi et le jeudi de 13h30 à 19h00.

**Le mardi, mercredi, vendredi et samedi
de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 19h00.**

Fermé le lundi matin et le jeudi matin.

La cigarette électronique représente une réelle alternative aux dangers du tabac. Dans le nouveau magasin ouvert depuis le 30 septembre, elle se décline en plusieurs modèles pour de nombreuses variétés de saveurs. Béatrice et Marjolaine vous accueillent et vous apportent les conseils nécessaires pour une première expérience ou pour évoluer avec un matériel innovant. Avec une gamme proposant différentes options, on apprend qu'une simple cartouche de 10 ml représente, en moyenne, 5 paquets de cigarettes. Alors si l'envie vous prenait d'arrêter de fumer du tabac, n'hésitez pas à pousser les portes de Smok'air Store.

4, rue de l'Eglise

<http://smokairstore.com/magasin/steenvoorde/>

Corinne Six, prothésiste et styliste onguilaire, façonne ce projet dans son esprit depuis déjà quelque temps. Diplômée depuis 2012, elle décide de créer son entreprise après l'obtention de son deuxième diplôme en 2016. Spécialisée dans le modelage en gel, elle vous appliquera cette technique qui vous permettra de briller jusqu'au bout des ongles. Elle vous recevra dans son atelier spécialement aménagé ou se déplacera jusqu'à votre domicile pour s'occuper de vos dix doigts. De plus, Corinne fabrique de magnifiques bijoux artisanaux qui, associés à votre look, feront de vous la reine de la soirée.

5, avenue Joseph Decanter

06 14 81 31 29 - creagel@outlook.com

Facebook : Créagel "by co"

Créa'gel "by Co"



**Sur rendez-vous du lundi au samedi de 10h à 18h
sauf le mercredi.**

Réflex' Elodie



Uniquement à domicile sur rendez-vous

Dès votre première rencontre avec Elodie Cornille, vous vous apercevez de sa totale plénitude, qui se reflète dans son activité, la réflexologie plantaire. Selon une médecine chinoise ancestrale, chaque zone réflexe correspondrait à un organe ou une partie du corps qui se projetterait sur la plante des pieds. Une pratique spécifique localise les tensions et les débloque. Activant, entre autre, la circulation sanguine, c'est une thérapie anti-stress qui soulage bon nombre de douleurs. La réflexologie ne se substitue en aucun cas à la médecine conventionnelle, Elodie travaille d'ailleurs en collaboration avec les médecins traitants. Pour la contacter :

07 56 80 20 71

reflex.elodie@gmail.com

Facebook : Reflexelodie

RTGEO est une entreprise spécialisée dans toutes les activités de géomètres experts, topographes, photogrammètres, urbanistes ainsi que les activités liées aux mesures et aux plans. Installé depuis novembre, Claris Ranjatsirey offre son savoir-faire, ses compétences ainsi que ses moyens techniques de dernière génération. Besoin d'aide pour des travaux fonciers, une déclaration préalable, un permis d'aménager, un certificat d'urbanisme, des travaux topographiques, une implantation... appelez-le !

06 51 89 27 06

www.rtgeo.fr / contact@rtgeo.fr

Facebook : rtgeo

RTGEO



Coiffure à domicile



Vous manquez de temps pour prendre soin de vous ? Appelez Virginie D'hulster sans attendre et elle se charge de tout. Elle amène le salon de coiffure chez vous et dispose d'un équipement complet pour réaliser toutes vos envies : coupe, brushing, mèches, coloration, permanente... Avec 20 ans de métier, vous pourrez vous abandonner en toute confiance aux mains expertes de Virginie. Hommes, femmes et enfants, n'hésitez pas à la contacter.

07 87 16 45 11

www.coiffure-domicile.com

virginie-dhulster@orange.fr

Sur rendez-vous du lundi au samedi de 9h à 18h



Le tour de la Bière en 1 an !



Qui est-il ?

Jeune steenvoordoï, passionné par les bières artisanales, Pierre Ghyselen croque la vie à pleines dents ! Membre des Laatse Drop' et musicien averti, il joue du saxophone et de la batterie, et aime particulièrement le Jazz et le Funk. Par ailleurs, suite à l'obtention de son Baccalauréat général, il a intégré une classe préparatoire avant de poursuivre ses études dans une école de commerce. Depuis septembre 2017, un projet original l'anime : effectuer un « tour de la bière » en une année !

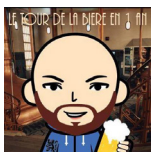


Profitant d'une pause dans son parcours scolaire, Pierre a décidé d'arpenter les Flandres, mais également d'autres horizons plus ou moins éloignés (Angleterre, Norvège, Danemark, Islande), pour découvrir les nombreuses brasseries artisanales qui y sont implantées. Son objectif ? Partir à la rencontre de brasseurs passionnés, découvrir leurs locaux et leurs procédés de fabrication, comprendre leurs projets et déguster leurs bières ! Il veut aussi, et surtout, participer à la valorisation de l'image de la bière artisanale.

Son périple, qui a débuté en septembre 2017, est détaillé dans un blog. Paris, Bruxelles, Valenciennes ou Villeneuve d'Ascq sont autant d'étapes déjà parcourues. L'histoire des producteurs, leur parcours (parfois atypique), l'explication du nom des bières, les différentes gammes : tout y est relaté avec passion et simplicité (« en bon flamand » comme il l'affirme lui-même !).

Ce tour de la bière est également l'occasion de tester des cours de brassage et de zythologie, de visiter une houblonnière ou de participer à un festival international bien connu en Flandre. Il lui est aussi permis de découvrir les meilleures alliances gustatives et de profiter des conseils prodigués par de grands cuisiniers.

Cette expérience unique et incontestablement riche de rencontres et de découvertes mérite d'être saluée. Nul doute qu'à son retour, Pierre aura beaucoup à raconter et partager ... autour d'une bonne bière bien sûr !



<https://tourdelabiereen1an.wordpress.com>



LeTourDeLaBiereEn1An

Conciliateur de justice

Les permanences du conciliateur de justice ont lieu tous les 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois et uniquement sur rendez-vous.

Tél : 03 28 49 77 77

Orientation juridique

Les permanences d'orientation juridique de Mme Céline INGELAERE, Adjointe, ont lieu tous les 1^{er} jeudi de chaque mois et uniquement sur rendez-vous.

Tél : 03 28 49 77 77



Premier PACS !

Le 10 novembre dernier a été célébré le premier Pacte Civil de Solidarité en mairie de Steenvoorde. Toutes nos félicitations à Emilie CHEUNG et Mickaël LAHOUSSE.

Collecte des déchets toxiques en quantités dispersées

Samedi 10 février

Samedi 14 avril

Samedi 9 juin

**Déchetterie, rue Rosalie
De 10h00 à 12h00**



Modification des tournées de collecte des déchets ménagers

Depuis le **1^{er} janvier 2018**, les ordures ménagères et les déchets d'emballages de Beauvoorde, Les Ciseaux, Calicannes, Le Ryveld et le Saint Laurent sont désormais collectés **le vendredi matin dès 6h00**. Toutes les infos sur : www.sm-sirom-flandre-nord.fr

Bienvenue



En septembre dernier, Cédric DECKMYN a été nommé chef d'établissement coordinateur de l'Institution Notre Dame de Lourdes. Il était précédemment directeur adjoint au collège Immaculée - Conception de Bailleul où il a passé 18 ans.

Bienvenue

Depuis le 1^{er} septembre 2017, Dominique BRETAUDEAU est le nouveau directeur du site de Bio-rad Steenvoorde. Ingénieur génie chimique de l'Ecole des Hautes Etudes Industrielles de Lille, il connaît bien la région puisqu'il a été le directeur de Coca-Cola à Socx et d'AstraZeneca Dunkerque Production à Petite-Synthe.



Félicitations !



Après plus de trente années à la présidence de la Chorale Saint-Pierre, Jean-Luc DEHUYSSER a cédé sa place à Olivier RAGUENEZ, steenvoordois de 35 ans. Au pupitre des basses depuis 15 ans, il arrive avec de nouveaux projets comme le concert de Noël qui a été organisé le 23 décembre dernier.



Grâce à votre générosité, 4516 € ont été récoltés cette année. Encore bravo et merci à tous !

Une boulangerie, une recette...

On prend...

Pâte à brioche

- 250 g de farine
- 2 oeufs
- 50 g de beurre
- 60 g de sucre
- 5 g de sel
- 15 g de levure fraîche
- 150 g de lait

Garniture

- 3 pommes à cuire (boskoop)

Crumble

- 70 g de beurre
- 80 g de farine
- 65 g de beurre

On prépare...

Dans un récipient, mettez la farine, le sucre, le sel, le lait et les oeufs. Mélangez l'ensemble et ajoutez la levure. Pétrissez pendant 5 minutes et incorporez le beurre. Pétrissez encore quelques minutes afin d'obtenir une pâte bien lisse et homogène. Laissez reposer pendant 15 minutes.

Étalez la brioche au fond d'un moule assez haut. Découpez les pommes en gros quartiers et disposez-les sur le fond. Préparez le crumble en mélangeant le sucre et la farine dans un cul de poule. Ajoutez le beurre coupé en morceaux. Travaillez l'ensemble du bout des doigts afin d'obtenir une pâte granuleuse. Répartissez l'ensemble sur le platcek et laissez reposer pendant 45 minutes. Préchauffez le four à 160 ° et enfournez durant 30 à 40 minutes.



Le Platcek
aux pommes



Boulangerie GUILBAUT
Elisabeth et Christophe
7, rue Neuve
03 28 43 33 12

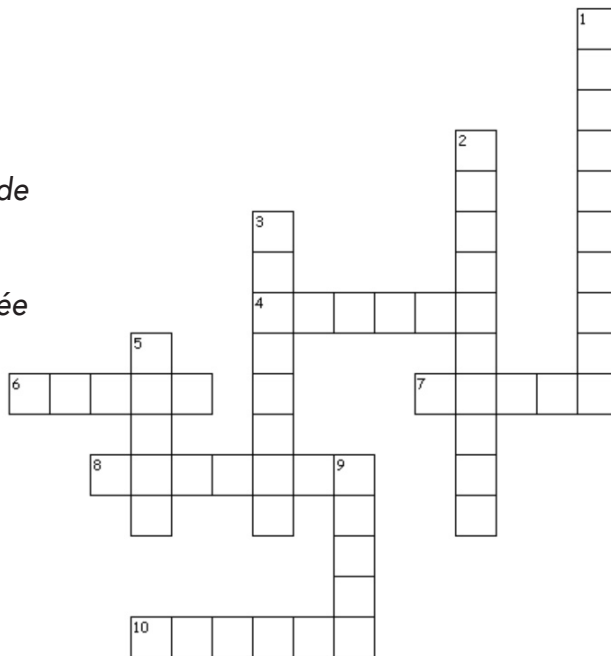
Mots croisés

Horizontal

- Traditionnelle alerte pour la population
- Nombre de fleurs obtenues par la Ville de Steenvoorde
- Zone visant à réguler le stationnement
- Un nouveau magasin leur est dédié
- Organisée avant Noël, elle est toujours aussi déjantée

Vertical

- Sa lutte est en enjeu pour les écoles
- Leur nombre est augmenté pour améliorer la propreté de la Ville
- Elles ponctuent notre été d'année en année
- Pierre Ghyselen en fait le tour
- Un bar a été organisé pour le Téléthon





Naissances

4 Juillet : Elsa PETITPRE ; **12 Juillet** : Louna JONVILLE ; **14 Juillet** : Layana BASSEMENT ; **28 Juillet** : Jordan FOUBLE.
4 Août : Zoé GODEFROY BALLIEU ; **17 Août** : Timothée DEMEESTER ; **21 Août** : Chloé SOREL ; **24 Août** : Faustine DEGROOTE ; **24 Août** : Lola MERLEVEDE.
19 Septembre : Agnès HAEZEBROUCK ; **29 Septembre** : Inaya VACAVANT ; **30 Septembre** : Corentin NUTTEN.
12 Novembre : Yann LEBEAU.
7 Décembre : Lise FRAIGNEAU ; **8 Décembre** : Elyne MALET, **11 Décembre** : Lya DEPRIESTER ; **19 Décembre** : Amélien DELASSUS.



Décès

2 Juillet : Winoc FAGHEL ; **24 Juillet** : René PLANCKE ; **26 Juillet** : Vanessa VERHILLE ; **27 Juillet** : Yvette D'HU ; **29 Juillet** : Roger DEFOORT.
17 Août : Maurice LOOTEN ; **23 Août** : Guy HAUSSY ; **24 Août** : Simone DEHAENE.
3 Septembre : Régis DEROO ; **4 Septembre** : Denise GILLODTS ; **9 Septembre** : Albert LESAGE ; **14 Septembre** : Eugène DEMANY ; **17 Septembre** : Thérèse DECOSTER ; **29 Septembre** : Jean AUBIN.
1^{er} Octobre : Denise DEHAESE ; **13 Octobre** : Félix DUBOIS ; **16 Octobre** : Christine THOORIS ; **19 Octobre** : Jean-Pierre RIFFARD ; **20 Octobre** : Michel DESMARESCAUX ; **29 Octobre** : Patrick PROVOOST ; **31 Octobre** : Pascal FAES.
11 Novembre : André LESPILLEZ ; **19 Novembre** : Joseph TASSAERT ; **19 Novembre** : Janine NOEL ; **25 Novembre** : André DUFOUR.
5 Décembre : Guislaine DESMARESCAUX ; **5 Décembre** : Roger GRUWIER ; **12 Décembre** : Antoine BENOUWT ; **22 Décembre** : Marceline MERSSEMAN.



Mariages

22 Juillet : Franck KEURINCK et Béatrice FALIK.
12 Août : Baptiste GUIRAUD et Pauline KINO ; **12 Août** : Aurélie LURIN et Guillaume JOLIBOIS
12 Août : Anaïs ODUL et Christopher MARTEEL ; **19 Août** : Aurélie VANDERLYNDEN et Manuel BETHENCOURT ; **19 Août** : Fabrice MINNECI et Micheline WULLEPIT.
2 Septembre : Thaïs DENIS et Marie VANDENABEELE ; **9 Septembre** : Jérémy VANNOORENBERGHE et Gwenaëlle GOMBERT.
7 Octobre : Grégory DEHEEGHER et Priscilla VANDYKE.
16 Décembre : Karine OLEJNICZAK et Laurent ISENBRANDT.

Rendez-vous



Dates à retenir

10 Avril 2018

Banquet des aînés

28 et 29 Avril 2018

Carnaval d'été

12 et 13 Mai 2018

Mei Feest

19 et 20 Mai 2018

Gala de Printemps

16 Juin 2018

Gala de Danse Moderne

23 Juin 2018

Kermesse du Groupe Scolaire

1^{er} Juillet 2018

Kermesse de l'Institution Notre Dame de Lourdes

